



Recevoir des messages professionnels en arrêt maladie

Par **LéonieParis**, le **25/11/2019** à **12:22**

Bonjour,

Je suis professeur en classes de lycée. En arrêt maladie depuis quelques semaines (en lien avec une grossesse éprouvante), je continue de recevoir des sollicitations de mon établissement que ce soit pour rencontrer mon suppléant, entrer des notes, ajouter des appréciations, effectuer un retour sur les classes pour les conseils, ou supprimer des sanctions données à des élèves car les parents ne sont pas d'accord et profitent de mon absence pour renégocier les choses. A cela s'ajoute le fait qu'on m'ait fait bien comprendre que cet arrêt anticipé était très gênant car il n'y a presque plus de remplaçants disponibles (est-ce ma faute si plus personne ne souhaite exercer ce métier ?).

Quels sont mes droits ?

Merci de vos réponses.